



ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES
CONJUGALES
ET INTRAFAMILIALES
PRESQU'ÎLE D'AMBÈS



LES MISSIONS DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Service généraliste d'accueil et d'accompagnement de toute personne habitant sur les communes d'Ambès, Ambares-et-Lagrave, Bassens, Carbon-Blanc, Saint-Loubès, Saint-Louis-de-Montferrand. Chaque collectivité dispose d'un CCAS qui intervient, selon leur organisation auprès de tout public ou uniquement des personnes de plus de 25 ans, sans enfant à charge, dans le cadre d'une convention passée avec les Maisons de Solidarités de leur secteur.

Les missions

1. Missions obligatoires

Dans le cadre de l'aide sociale « légale », le CCAS a en charge la pré-instruction des dossiers de demandes d'aides sociales pour le compte des organismes dont la mission est de les mettre en œuvre. C'est notamment le cas pour le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), des obligations alimentaires ...

Il a une obligation d'élection de domicile des personnes ayant un lien avec la commune, celle de tenir un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale et la production d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

2. Missions spécifiques

Chaque CCAS met en œuvre sa politique d'aide, en fonction des priorités et des choix effectués par les élus. Elle concerne notamment les bons alimentaires, les colis de Noël, les aides financières (CASU).

CCAS d'Ambarès et Lagrave

Il accueille les personnes de plus de 25 ans, seules ou en couple, sans enfant à charge et apporte des aides aux habitants. Ces aides concernent notamment les bons alimentaires, les colis de Noël, les aides financières (CASU) ...

Il a pour mission spécifique de cogérer une Résidence Autonomie avec un bailleur social et de gérer un Service d'Aide à Domicile comprenant 20 auxiliaires de vie.

Le CCAS de Bassens

Il propose un accompagnement social auprès des personnes sans enfant mineur à charge (Les familles avec enfant mineur sont accueillies par la MDS de Lormont).

Il délivre des aides facultatives : bons alimentaires, tickets services, financement ponctuel de nuitées d'hôtel

Orientation possible vers l'association Solidar'Vêt : dons de vêtements (adulte / enfant), de linge de maison.

Le Service Logement accueille et accompagne tout public en recherche de logement.

Le CCAS de Carbon-Blanc

- Cogestion d'une Résidence Autonomie avec un bailleur social,
- Gestion d'un Service d'Aide à Domicile avec 10 auxiliaires de vie et aide à domicile,
- Gestion d'un service logement,
- Pilotage du « café des aidants » animé par une psychologue,
- Accompagnement numérique et social,
- Accompagnement social via deux travailleurs sociaux : 2 CESF (accompagnement auprès des personnes seules ou en couple sans enfant)

- Délivrance d'aides facultatives : aides financières, bons alimentaires
- Orientation possible vers la Croix Rouge Française

Le CCAS de Saint-Loubès

Il gère deux logements d'urgence. Il propose le portage de repas à destination des seniors et s'appuie sur le service d'aide à domicile du CIAS Les Rives de la Laurence qui gère cette prestation.

Le CCAS de Saint Louis de Montferrand

Il ne dispose pas de travailleur social. La responsable aide cependant à la composition des dossiers APA, à la prise de contact avec différents fournisseurs d'énergie ainsi que les services de l'eau et à la prise de rendez-vous avec le Pôle Solidarité des Hauts de Garonne situé à Lormont et dont les Montferrandais dépendent avec « une évaluation sociale » transmise par mail au travailleur social.

Le CCAS d'Ambès

- Accompagnement social auprès des personnes sans enfant mineur à charge (Les familles avec enfant mineurs sont accueillies par la MDS de Lormont)
- Gestion de 3 logements d'urgences
- Gestion des demandes de logements
- Gestion du plan canicule
- Gestion d'une boutique solidaire ouverte 2 jeudis par mois,
- Gestion d'un service d'aide à domicile
- Gestion du portage de repas

3. Orientations / Mise à l'abri (tout ou partie selon les CCAS)

- Accueil direct ou orientation par les élus ou des partenaires
- Accueil et accompagnement par les travailleurs sociaux des structures
- Evaluation et orientation vers des structures d'hébergement : hôtel en urgence ; logement d'urgence ; autres structures
- Pas de spécificité quant à la prise en charge des victimes de violences.

Les coordonnées

Accueil : 05 56 77 30 57	
 Place du 11 Novembre 33810 AMBES	Travailleur social : MURARO Victoria : action.sociale@villeambes.fr (06 27 44 66 83)
	Horaires public : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h Vendredi : 9h-12h30 / 13h30 - 16h00

Accueil : 05.56.77.34.55	
 3 rue Louis Massina 33440 AMBARES- ET-LAGRAVE	Direction : Emmanuelle ARNAUD-MONPERRUS : e.arnaudmonperrus@ambaresetlagrave.fr (05.56.77.34.65)
	Travailleurs sociaux : Célia VIGOUROUX : ce.vigouroux@ambaresetlagrave.fr (05.56.77.34.28) Carole DARRICAU : c.darricau@ambaresetlagrave.fr (05.56.77.34.26)
Horaires public : Lundi : 9h-12h / 13h30-19h Mardi-Mercredi : 9h-12h/13h30-17h Jeudi : 9h-12h Vendredi : 8h-16h	



19 avenue Jean
Jaurès
33530 BASSENS

Accueil : 05 57 80 81 50

Direction :

Stéphanie LAGARDE : stephanie.lagarde@ville-bassens.fr (05 57 80 81 50)

Travailleurs sociaux :

Emilie MASSIEU : emilie.massieu@ville-bassens.fr (05 57 80 81 50)

Laurie BUZOS : laurie.buzos@ville-bassens.fr (05 57 80 81 50)

Service Logement :

Florence GRANIER : florence.granier@ville-bassens.fr (05 57 80 81 84)

Horaires public :

Lundi : 9h-12h / 13h-17h Mardi-Jeudi : 8h30-12h/13h-18h Mercredi-Vendredi : 8h30-12h/13h-17h



Avenue Vignau-
Anglade
BP 37
33564 CARBON-
BLANC

Accueil : 05 57 77 09 60 / sce-social@carbon-blanc.fr

Direction :

Nadine GUILLEMOT : n.guillemot@carbon-blanc.fr (05 57 77 68 70)

Travailleurs sociaux :

Claire BOS, CESF : c.bos@carbon-blanc.fr (05 57 77 09 64)

Horaires public :

Sans rendez-vous

L, Ma, Me, J : 8h30-12h30 / 13h30-17h (sauf le jeudi matin : fermeture administrative de 8h30 à 12h)
V : 8h30-15h30



MAIRIE
SAINT-LOUBÈS

48 rue du Stade
33450 SAINT-
LOUBES

Accueil : 05.57.97.16.05

Direction :

Carole PILLER : c.piller@saint-loubes.fr (06 75 03 04 58)

Travailleurs sociaux :

Valérie BARAU, CESF : v.barau@saint-loubes.fr (05 57 97 16 05 / 06 80 08 31 11)

Horaires :

Lundi : 9h - 12h Mardi-Jeudi : sur rdv Mercredi : 9h - 12 / 14h - 17h Vendredi : 14h - 17h



7 Place de la
Mairie
33440 SAINT-
LOUIS-DE-
MONTFERRAND

Accueil : 05.56.77.80.94

Vice-Présidente :

Émilie MARINI : emarini.ccasstlouis@gmail.com

Responsable : Valérie LIBERT : vlibert.ccasstlouis@orange.fr (05 56 77 80 94)

Travailleurs sociaux :

/

Horaires public :

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 17 h30 Mercredi, vendredi : 9h - 12h